



PLAN DE LA FILIÈRE PORCINE FRANÇAISE



INTERPROFESSION **NATIONALE PORCINE**
5 rue Lespagnol ■ 75020 PARIS ■ France
Tél. +33 | 44 93 60 00 ■ inaporc@inaporc.asso.fr ■ www.leporc.com ■ [@Inaporc](https://twitter.com/inaporc)

SOMMAIRE

Préambule	5
PLAN DE LA FILIERE PORCINE	
A – Renforcer la compétitivité de la filière porcine française et enrayer la baisse de la consommation	7
B – Proposer une nouvelle segmentation du marché du porc	9
1 – Etoffer le porc standard : adosser une démarche de RSE au logo « Le Porc Français »	9
2 – Créer une nouvelle segmentation : critères qualitatifs supérieurs au socle de base Le Porc Français	11
3 – Développer des filières sous signes officiels de qualité : Agriculture Biologique, Label Rouge, IGP et AOP	12
4 – Développer des filières régionales : approche territoriale	14
C – Améliorer l’offre proposée aux consommateurs	17
1 – Encourager et accompagner l’innovation produit	17
2 – Renforcer les produits porcins dans la restauration collective	18
3 – Toujours mieux informer le consommateur : maintenir l’étiquetage de l’origine sur tous les produits	19
4 – Inscrire pleinement la filière porcine dans une logique d’économie circulaire	20
D – Consolider l’excellence de la filière porcine française	21
1 – Assurer un renouvellement des éleveurs de porcs français, la reprise des entreprises de la filière et des magasins des artisans bouchers et charcutiers	21
2 - Assurer un haut niveau de sécurité sanitaire de la filière porcine française	22
3 - Poursuivre les avancées dans la baisse de l’utilisation des antibiotiques	24
4 – Mieux adapter l’offre aux demandes sur la qualité de la viande	25
5 - Mettre en place un plan énergie de la filière porcine française	26
6 - Conforter la recherche et développement pour préparer l’avenir de la filière porcine française	27
E – Développer un plan stratégique export	28
1 – Les différents marchés des produits français à l’export	28
2 – Approfondir la connaissance des marchés	29
3 – Améliorer l’accès aux marchés et favoriser l’ouverture de nouveaux marchés	29
4 – Créer une cellule d’accompagnement des PME à l’export	30
5 – Assurer une promotion des produits français à l’export	30
6 – Développer des collaborations avec les professionnels et les administrations des pays clients de la France	31
F - Positionnement de la Filière Porcine Française au regard du droit de la concurrence	32
1 – Volonté de mettre fin à la guerre des prix – encadrement des promotions – relèvement des seuils de revente à perte	32
2 – Organisation de l’amont	33
3 – Mécanisme de régulation des prix	33
4 – Stratégie de contractualisation	34
5 – Lancement d’une étude sur la formation du prix du porc aux différents stades de la filière	35
G – Concertation avec les autres filières de l’agro-alimentaire et les associations représentant la société civile	36
1 - Assurer une concertation avec les associations représentant la société civile	36
2 - Mener des actions communes avec d’autres filières	36
Conclusion	37
Engagement des Organisations Professionnelles du secteur porcin	39

Préambule

Le porc (sous forme de viande fraîche ou de produits de charcuterie) est la deuxième viande consommée dans le monde, ce qui explique que les échanges internationaux sont très importants avec de grands pôles de production (Europe, Amérique du Nord, Brésil et Chine) et de grands pôles de consommation (Asie, Europe, Amérique du Nord et dans une moindre mesure l'Afrique). Les échanges commerciaux internationaux ont toujours influencé les équilibres économiques des filières et si le marché national reste pour la France le premier débouché pour les opérateurs du secteur, la dimension internationale est gage d'une meilleure rentabilité pour les entreprises de la filière qui doivent toujours composer avec ces deux niveaux de marché.

Les équilibres de consommation sont assurés à travers ces échanges internationaux car grâce à la diversité des cultures culinaires, l'ensemble des produits du porc trouve preneur.

Sur le plan européen, la production porcine a peu bénéficié par le passé de mécanismes d'intervention sur le marché de la part de la Politique Agricole Commune (PAC) – (restitutions à l'exportation, stockage privé ou aide alimentaire). Si ces mécanismes ont pu jouer un rôle plus important dans les années 80 et 90 et 2000, depuis plus de 10 ans, ils ont été rarement mobilisés et n'ont pesé qu'à la marge sur les équilibres économiques de marché. De ce fait, les opérateurs du secteur porcin français sont habitués à être confrontés à un marché international libéral avec des évolutions économiques parfois brutales dans un sens comme dans l'autre. Au cours des dernières années, cela a été le cas avec la fermeture des frontières russes en 2014 alors que ce marché était le premier client de l'Europe (700 000 tonnes importées par la Russie en provenance de l'Union Européenne en 2013) et en 2016 avec le doublement des importations chinoises qui a entraîné une augmentation des prix de la viande de porc à l'échelle mondiale. Cette dimension internationale fait partie intégrante de la réalité économique du marché du porc et on ne peut pas s'en abstraire. Nous devons répondre à la demande de tous les marchés pour rester un acteur de premier plan à l'échelle internationale.

La France dispose de nombreux atouts pour sa production porcine. Au-delà du très bon savoir-faire des éleveurs et des opérateurs des différents maillons de la filière, la disponibilité en céréales constitue un des meilleurs avantages. Au niveau de l'élevage de porcs français, le coût alimentaire représente jusqu'à 70 % du coût de production, d'où l'importance du premier maillon de la filière, à savoir l'alimentation animale.

Si la diversification des systèmes d'élevage est possible, le maintien d'une filière porcine française dépendra directement de son niveau de compétitivité. Sur ce point, il existe encore de nombreuses distorsions de concurrence à l'intérieur même de l'Union Européenne notamment sur le plan social et sur le plan fiscal. Ces distorsions ont lourdement pesé par le passé notamment sur l'aval de la filière (stade abattage découpe).

Si l'on s'intéresse à l'évolution de la production porcine dans les principaux pays européens, on constate que ce sont les pays qui ont eu le moins de contraintes qui ont le plus développé depuis une quinzaine d'années et continuent à développer leur production porcine. C'est le cas pour l'Allemagne et l'Espagne, dans une moindre mesure pour la Pologne.

Les baisses de consommation de la viande de porc et des produits de charcuterie interrogent sur l'adaptation des produits proposés par les opérateurs de la filière aux nouveaux modes de consommation des français. Cette désaffection des produits classiques de la part des jeunes générations et des familles va obliger les professionnels à travailler ce point pour se repositionner.

L'interprofession nationale porcine INAPORC est une des interprofessions les plus longues du secteur agro-alimentaire français car elle regroupe 5 maillons : l'alimentation animale, la production, la première transformation (abattage – découpe), la deuxième transformation (fabrication des produits de charcuterie), la distribution (GMS, artisans bouchers et charcutiers) et la restauration collective.

En 2016, la fédération représentant la charcuterie (FICT) a décidé de ne plus siéger au sein de l'interprofession suite à un désaccord avec la stratégie interprofessionnelle. Depuis, des éléments nouveaux sont intervenus et des discussions ont repris entre les responsables de l'interprofession et de la FICT mi-2017. Il a été décidé avec l'accord de l'ensemble des membres de l'interprofession nationale porcine d'associer la FICT aux réflexions conduites pour la définition d'un plan de filière plus cohérent étant donné que les produits de charcuterie représentent plus de 70 % des produits issus de la filière porcine française. Ce plan de filière pourrait constituer une occasion pour le retour de la FICT au sein de l'interprofession nationale.

La volonté des professionnels de la filière porcine française à travers l'élaboration du plan de filière, est de proposer un plan ambitieux à échéance de 5 ans mais aussi et surtout de jeter les bases d'une filière qui s'inscrit dans une démarche durable pour l'avenir et dans la volonté de répondre aux exigences de tous les marchés.

Un premier travail d'élaboration de ce plan est conduit entre les organisations membres de l'interprofession nationale mais aussi avec les organisations qui gravitent autour de la filière comme par exemple celles qui représentent la génétique porcine ou les démarches qualité – Sylaporc, Agriculture biologique, qui peuvent jouer un rôle dans les évolutions susceptibles d'être retenues.

Parallèlement, afin d'assurer une consultation et des échanges avec les représentants de la société civile, il est proposé de constituer un « comité de liaison » avec les associations de consommateurs mais aussi les associations de protection animale ou de l'environnement. Dans cette optique, INAPORC propose d'établir une large concertation avec les autres interprofessions.

En plus des concertations évoquées ci-dessus, il est nécessaire de jouer sur la complémentarité entre la filière porcine et les Pouvoirs Publics à travers la mobilisation des tous les interlocuteurs – ministères, FAM, Administrations régionales (DRAF), etc. afin de mieux répondre aux attentes des consommateurs et à la dimension du marché.

Parallèlement à cette réflexion sur le plan de filière, l'interprofession nationale porcine demande à ce que les Pouvoirs Publics mettent tout en œuvre pour gommer au maximum les distorsions de concurrence sociales et fiscales qui existent au sein de l'Union Européenne et qui continuent de pénaliser le niveau de compétitivité de la filière porcine française.

Propositions de la Filière Porcine Française pour assurer une souveraineté alimentaire au niveau national et mieux se positionner sur les marchés internationaux

PLAN DE LA FILIERE PORCINE

Afin de répondre au mieux à tous les enjeux de tous les marchés (national et international), les professionnels de la filière porcine proposent une approche globale permettant de faire évoluer la production et la filière en fonction des attentes réelles de ces différents marchés, sur le plan économique, qualitatif et sociétal.

A – Renforcer la compétitivité de la filière porcine française et enrayer la baisse de la consommation

Renforcer la compétitivité :

L'avenir de la filière porcine française passe avant tout par sa compétitivité. INAPORC a demandé à l'IFIP de constituer un observatoire de la compétitivité de la filière porcine française en comparaison avec les principaux pays producteurs de porc dans l'Union Européenne (Danemark, Allemagne, Espagne et Pays Bas).

Cet observatoire montre que quand les opérateurs se retrouvent dans le même cadre de fonctionnement que leurs homologues européens, la France se positionne dans le groupe de tête. Ceci est le cas pour les maillons alimentation animale, élevage et distribution.

Par contre, dès qu'on a des distorsions de concurrence avérées sur le plan fiscal ou sur le plan social, entre les pays, on observe des décrochages pour les pays les plus défavorisés.

Ceci est particulièrement le cas pour les abattoirs / ateliers de découpe qui ne sont pas sur un pied d'égalité avec leur homologues allemands ou espagnols notamment sur le coût de la main d'œuvre.

Ainsi, il apparaît important pour les professionnels de la filière porcine française que le premier point du plan de la filière soit de mettre en œuvre des actions visant à encourager la compétitivité de la filière porcine française. Ces gains de compétitivité passent notamment par une harmonisation européenne des réglementations sociales et fiscales mais également une harmonisation dans l'application et la transposition de la réglementation européenne (environnement, bien-être, sanitaire, etc.).

Les différents points nécessitant une réflexion sont les suivants :

Harmonisations réglementaires nécessaires :

- Distorsions réglementaires sur le fiscal et le social / Espagne et surtout Allemagne
- France : pays le plus réglementé et contrôlé

Besoins en investissements

- Taille des ateliers de porcs plus faible en France / aux autres pays
- Retard à l'investissement en France dans les élevages – Charges de structures plus faibles – besoin d'investir
- Peu d'entreprises de l'abattage découpe ou de transformation, ont une dimension internationale
- Faible taux d'automatisation des outils d'abattage découpe
- Faible optimisation du fonctionnement des outils d'abattage découpe français
- Standardisation de la découpe - faible taille des outils d'abattage

Handicap lié à la réglementation sociale

- Coût de la main d'œuvre abattage plus élevé en France / All et Esp
- Coût de la MO en transformation plus élevé en Fr que All et Esp

Renforcer la structuration de la filière

- Faible lien avec la grande distribution – contractualisation
- Optimisation logistique des coûts de transport (aliments, animaux, viandes et produits de charcuterie)

Agir pour limiter la baisse de consommation

- Consommation des produits à base de porcs parmi les plus basses / UE
- Mieux adapter l'offre à la demande sociétale

Export à renforcer

- Logistique à l'export : France parmi les moins bien lotis
- Valeurs des produits à l'exportation les plus faibles / autres pays de l'UE
- Taux d'auto-approvisionnement plus faible que les principaux pays de l'UE

Afin de gagner en compétitivité, il faut adapter la fiscalité notamment des élevages, à la volatilité des cours (fiscalité étalée sur des moyennes quinquennales au lieu de moyennes triennales).

Actuellement, la fiscalité des élevages est annuelle ou triennale. Afin de lutter contre la volatilité des cours qui devient de plus en plus forte, il faudrait pouvoir proposer aux éleveurs une fiscalité lissée jusqu'à 5 années (étude à réaliser pour montrer l'intérêt).

Parallèlement, pour faire face à la volatilité des cours, il faut étudier la possibilité de constituer des épargnes de précaution à partir d'une réglementation fiscale adaptée.

Enrayer la baisse de consommation :

Depuis plusieurs années, on assiste à une diminution de la consommation de produits à base de porc, avec des baisses sur la viande fraîche ainsi que sur les produits de charcuterie.

Afin de lutter contre cette tendance qui semble vouloir s'inscrire sur un rythme structurel, il faut :

- Contribuer à enrayer la baisse de consommation par une communication ciblée dans les différents circuits de distribution (GMS, Artisans, Restaurants) pour l'ensemble des consommateurs (scolaire, grand public, etc.).
- Rappeler l'intérêt nutritionnel des produits à base de porc.
- Travailler avec les instituts (IFIP, INRA, ANSES, etc.) pour améliorer la perception du porc et tenter d'éviter les recommandations de baisses de consommation.
- Construire un discours partagé avec les autres filières viande et favoriser la perception des efforts faits sur le bien-être animal à tous les stades de la filière et prendre des engagements concrets et économiquement acceptables sur cette thématique.
- Faire un travail de fond avec les circuits de distribution pour mettre en valeur les produits de la filière.

B – Proposer une nouvelle segmentation du marché du porc

Sur la méthode, les professionnels présents au sein de l'interprofession nationale porcine s'engagent sur une redéfinition de la segmentation du marché, avec la définition d'objectifs précis en réponse aux attentes des éleveurs et des opérateurs de la filière et des consommateurs. La mise en place par INAPORC d'outils de suivi permettra sur le plan collectif de suivre les évolutions des différents segments avec un point d'étape régulier pour mesurer si l'évolution est conforme aux objectifs.

Les outils de suivi permettront d'infléchir l'analyse et l'action dans un sens ou dans l'autre en fonction des résultats et de l'état d'avancée des évolutions.

Afin de conduire à bien ce travail, l'interprofession va créer une section « Démarches Qualité » qui reprendra tous les aspects de la segmentation du marché du porc. Les réflexions autour de l'amélioration de la qualité devront intégrer des critères liés aux conditions de transport et d'abattage.

Tous ces travaux peuvent s'articuler autour d'une démarche collective dénommée :

« PORC RESPECT ET CONFIANCE ».

1 – Etoffer le porc standard : adosser une démarche de RSE au logo « Le Porc Français »

Définition des critères du socle de base :

Le premier niveau de segmentation proposé par la filière porcine française est de compléter le cahier des charges « Le porc français » qui aujourd'hui concerne uniquement la garantie d'origine, par des critères complémentaires. La filière porcine dispose de plusieurs outils qui seront utilisés pour consolider un socle minimum à la démarche « le porc français ».

- La démarche QT (Qualité Traçabilité) : la filière possède un dispositif de suivi des opérateurs grâce à la démarche QT qui est centrée sur les aspects identification traçabilité. Le cahier des charges englobe des critères qualitatifs (suivi et enregistrement des traitements sanitaires, suivi du plan d'alimentation, etc.). Le point fort de cette démarche est de proposer des contrôles internes et externes pour vérifier la bonne application des critères.
- La démarche « Contrat d'Avenir Sociétal » élaborée par Coop de France : cette démarche a permis de définir sur les domaines de l'environnement, du bien-être, du social et du sanitaire des critères allant au-delà de la réglementation. Comme le propose la démarche Tierwohl en Allemagne sur le dossier bien-être, l'objectif est de faire évoluer les pratiques des élevages dans plusieurs domaines.
- Le panel INAPORC de suivi de la consommation des antibiotiques : l'interprofession a mis en place un suivi très précis des consommations des antibiotiques en élevage à partir d'un panel représentatif de la production française. Ce dispositif a permis d'identifier la liste des antibiotiques critiques et les niveaux de consommation. A partir de ce travail, il a été possible par le passé de modifier les pratiques d'utilisation des élevages de porcs français notamment sur les céphalosporines de 3^{ème} et 4^{ème} génération.
- L'outil diagnostic BEEP (Bien Etre en Elevage de Porc) développé par l'IFIP à la demande de l'interprofession, va permettre de suivre des indicateurs d'appréciation du bien-être animal dans les élevages à partir de critères d'observation des animaux. Cette démarche permet d'objectiver l'appréciation du bien être dans les élevages.

D'autres outils existent et pourront, le cas échéant, être utilisés dans cette réflexion.

Dans ce socle de base, seront intégrés au-delà des critères réglementaires d'autres critères engageant à la fois l'amont et l'aval de la filière : la démarche QT doit être intégrée dans ce socle de base ainsi que des critères de bien-être animal, sur le transport des animaux et les abattoirs par exemple. Il est indispensable d'avoir un engagement de tous les acteurs à respecter cette démarche.

Pour crédibiliser la démarche il est nécessaire de renforcer les contrôles et leur suivi. Pour les opérateurs de la filière il sera prévu un contrôle par organisme tiers une fois par an. Pour les éleveurs, il sera prévu de contrôler 100 % des éleveurs en contrôle interne et au moins 10 % des élevages par contrôle externe effectué par un organisme tiers indépendant.

Le sujet des sanctions pour les éleveurs qui ne respectent pas le socle de base devra également être abordé : étudier les conditions de déréférencement de sites et la mise en place de pénalités financières par exemple.

Enfin, la valorisation de cette démarche passera par une meilleure communication auprès du consommateur pour faire reconnaître Le Porc Français et son contenu. Un plan de communication doit être envisagé pour accompagner la démarche dès sa mise en œuvre en 2019.

L'objectif est que cette démarche soit opérationnelle rapidement afin de disposer en France d'un outil équivalent aux outils déjà développés dans d'autres pays européens comme le QS en Allemagne.

L'idée est de proposer que dans un premier temps, le logo « Le Porc Français » continue de garantir l'origine française des produits et qu'en parallèle on ait un logo « Le Porc Français + » qui corresponde au respect du socle de base.

A voir comment se fait l'évolution dans le temps de la communication sur le socle de base.

Calendrier de travail

Premier semestre 2018 :

Consolidation d'un socle minimum d'une démarche de RSE, élaboré à partir des critères QT, des critères prévus dans la démarche Contrat d'Avenir Sociétal et d'éventuels nouveaux critères demandés par tous les maillons de la filière ou en correspondance avec certaines attentes sociétales. Les thématiques comprises dans le socle minimum sont :

- L'Identification et la traçabilité,
- La Qualité de la viande et de sa transformation
- L'Environnement,
- Le Bien-être
- Le Social
- Le Sanitaire
- La Nutrition santé

Il est proposé de finaliser le contenu de ce socle de base durant le premier semestre 2018.

Deuxième semestre 2018 :

Durant le deuxième semestre de 2018, les professionnels proposent de réadapter tout le dispositif de suivi du QT au nouveau contenu du socle de base « Le Porc Français » : réécriture des plans et audits de contrôles des différents opérateurs de la filière, réadaptation et consolidation des suivis effectués dans le cadre de la démarche QT et de la démarche « Le porc français ».

Durant le deuxième semestre 2018, il sera également nécessaire d'informer tous les opérateurs de la filière porcine française des évolutions décidées dans le cadre du plan de la filière porcine.

A partir du premier semestre 2019 :

La mise en œuvre du socle minimum commencerait à partir du 1^{er} janvier 2019 avec un tableau de bord de suivi de l'état d'avancée de la mise en œuvre de ce socle minimum qui serait programmé sur les 4 années suivantes, voire plus rapidement si le contexte le permet.

L'objectif de cette démarche est de proposer derrière le logo « Le Porc Français » des critères complémentaires de type RSE caractérisant des différences par rapport aux viandes et produits des autres pays. Il est possible d'amener plus de 98 % de la production porcine et des opérateurs de la filière porcine à respecter le socle minimum (nouveau CAS inspiré de démarche RSE) à échéance du 1er janvier 2023.

Au-delà du 1^{er} janvier 2023, les professionnels prolongeront cette démarche en se fixant de nouveaux objectifs au sein du socle minimum.

Derrière le logo Le Porc Français (LPF) et la démarche Porc Respect et Confiance, il est proposé un prolongement sur les produits de charcuterie françaises fabriquées à partir de viande LPF sous le vocable « Charcuterie de France » (ou dénomination similaire).

Pour les produits de charcuterie qui connaissent un déficit de matières premières françaises, une réflexion spécifique sera conduite.

Il faut définir le logo qui pourrait être utilisé sur les charcuteries (reprise du pentagone – besoin de l'accord de l'APAF : association qui regroupe toutes les filières utilisant le logo origine France avec le pentagone et qui gère les conditions d'utilisation du pentagone). INAPORC qui est favorable à l'utilisation du pentagone dans ce cadre, fera une demande d'autorisation d'utilisation à l'APAF (Association des Produits Agricoles de France) qui regroupe toutes les filières utilisatrices du pentagone.

Dans une démarche interprofessionnelle, la discussion de ce nouveau socle se fera à l'échelle nationale.

2 – Créer une nouvelle segmentation : critères qualitatifs supérieurs au socle de base Le Porc Français

Elaboration d'une charte collective

Dans le but de proposer une réelle segmentation du marché du porc, les professionnels de la filière proposent d'élaborer une charte visant à définir collectivement et à harmoniser des critères jugés importants pour la filière pour répondre aux attentes qualitatives et sociétales des consommateurs (sans OGM, sans antibiotiques, etc.). Le fait de donner collectivement une définition à des critères donne ensuite aux démarches à caractère privé plus de force du fait de la cohérence du message sur les critères retenus dans cette charte et utilisés par plusieurs entreprises ou filières.

Cette charte porterait sur les thématiques suivantes :

- Définition de critères différenciant sur le bien-être animal,
- Définition de critères différenciant sur l'environnement,
- Définition de critères sur une qualité différenciée de la viande (type génétique, organoleptique, etc.).
- Définition de critères différenciant sur d'autres thématiques, (alimentation, sanitaire, etc.).

Les élevages engagés dans cette démarche pourraient concerner 15 % de la production porcine nationale.

La réussite de la création de ce nouveau segment de marché doit reposer sur une contractualisation multipartite qui formalise l'engagement de tous les opérateurs dans la durée, sur les volumes et sur la répercussion des coûts engendrés par les demandes.

Renforcer les démarches valorisantes existantes :

Il existe plusieurs démarches qualité (Montagne, Bleu Blanc Cœur, CCP, démarches privées, etc.) qui délivrent des messages positifs aux consommateurs sur toute une série de thématiques. Les professionnels estiment qu'il faudrait faire un travail collectif pour articuler et harmoniser tous les cahiers des charges et donner plus de cohérence aux mêmes messages qui sont délivrés par l'ensemble de la filière aux consommateurs sur les critères qui seraient retenus dans la charte collective.

Au regard des critères travaillés dans ce segment, il est possible de les hiérarchiser en fonction des attentes des consommateurs et d'envisager une visibilité collective.

Calendrier de travail :

Premier semestre 2018 :

Elaboration de la charte collective avec choix des critères.

Estimation des surcoûts pour chaque critère différenciant retenu.

Deuxième semestre 2018 :

Elaboration du dispositif de suivi de l'application des critères.

3 – Développer des filières sous signes officiels de qualité : Agriculture Biologique, Label Rouge, CCP, IGP et AOP

Les professionnels de la filière porcine française souhaitent engager un programme visant à développer les volumes de production sous signes officiels de qualité.

Les objectifs sont de parvenir à :

Proposition d'évolution des volumes produits sous SIQO :

	T0 - 2017	T1 - 2019	T2 - 2022	T3 - 2027
Agriculture biologique	0,5 %	2 %	5 %	10 %
Label Rouge	4 %	6%	8 %	12 %

Par ailleurs, il est proposé de :

- Augmenter les volumes vendus sous IGP ou STG.
- Renforcer les démarches sous AOP – races locales pour créer un segment « haut de gamme » à l'image du porc ibérique espagnol.

Au-delà de l'augmentation du nombre de porcs produits sous ces différents signes de qualité, il faudra augmenter les volumes de viande fraîche et de produits de charcuterie impliqués dans ces démarches.

Pour les démarches de type IGP, l'objectif n'est pas seulement une augmentation des volumes mais aussi et surtout d'augmenter le nombre de démarches. La filière porcine française possède 14 IGP aujourd'hui et il faudrait pouvoir les doubler en 5 ans.

Une fois le processus engagé, la montée en gamme devrait s'accélérer s'il y a une réelle demande du marché.

Calendrier de travail :

Redéfinition des notices techniques - premier semestre 2018 :

A cet effet, il est proposé, dans un premier temps, de retravailler les notices techniques des différentes démarches (AB, LR, IGP, AOP) afin d'intégrer de nouveaux critères en correspondance avec les principales attentes sociétales (Bien-être, Environnement, etc.) et la définition de critères différenciés sur la qualité de la viande (choix du type génétique, animaux plus matures, etc.).

Ce travail sera effectué en collaboration avec les organisations professionnelles qui suivent ces dossiers (Organisations de sélection génétique porcine, Sylaporc, ODG (organismes de défense et de gestion), filières biologiques, etc.).

Par ailleurs, il est fondamental de simplifier les démarches administratives visant à l'obtention de la reconnaissance des SIQO (procédures d'obtention trop lourdes et trop longues) pour permettre à la France d'être au même niveau que ses concurrents européens (Espagne et Italie en tête).

Définition d'un dispositif d'accompagnement des conversions des élevages – deuxième semestre 2018 :

Les conversions d'élevages standards vers des démarches sous signes de qualité nécessitent de forts investissements de la part des éleveurs qui décident de s'engager sur cette voie. Il s'agit d'une restructuration complète des élevages. Il est proposé d'accompagner ces conversions en 4 étapes :

- Etape 1 : élaborer une méthodologie de diagnostic (travail avec l'IFIP) visant à définir les travaux nécessaires pour conduire la conversion : analyse de la situation de l'élevage, itinéraire de la conversion, montants des investissements, estimation des surcoûts de fonctionnement. Ce travail doit permettre à l'éleveur de mesurer les tenants et les aboutissants d'une éventuelle conversion de son élevage.
- Etape 2 : élaborer un dispositif d'accompagnement de l'investissement initial afin d'inciter des éleveurs à s'engager dans la démarche de conversion. Les professionnels ont travaillé par le passé à des dispositifs basés sur un fonds d'investissement dont l'objectif était de permettre un accompagnement financier intéressant sur 10 à 15 % de l'investissement. A défaut de la création d'un fonds d'investissement, la contractualisation devra intégrer une prise en charge des surcoûts liés à l'investissement de la conversion.
- Etape 3 : assurer aux éleveurs qui ont décidé de s'engager sur une conversion, une pérennité de leur activité par une politique de contractualisation. Afin de garantir aux éleveurs ayant fait ce choix la possibilité d'amortir leurs investissements et une prise en charge de leurs surcoûts de fonctionnement, il est proposé de fournir un modèle de « contrat » multipartite (éleveurs, OP, abattoirs, transformateurs, distributeurs – GMS ou artisans ou restauration) qui permet de donner une visibilité dans le temps de l'activité de l'élevage, visibilité sur les volumes et sur les prix (notion de plus-value suffisante pour assurer la couverture des surcoûts).
- Etape 4 : en contrepartie du dispositif d'accompagnement (privé, public) des conversions qui pourrait être proposé, les professionnels proposent de mettre en place un tableau de bord de suivi collectif des différentes démarches (Indicateurs élaborés avec l'IFIP), dont l'objectif est d'optimiser le taux de labellisation des différentes pièces issus des porcs engagés. Ce travail permettrait la mobilisation d'entreprises utilisatrices des différentes parties des porcs et un amortissement des surcoûts sur des volumes les plus importants possibles. Ce dispositif de suivi permettrait également d'identifier la progression des volumes produits sous signe de qualité et s'assurer de la bonne valorisation de ces volumes qui, si ce n'était pas, le cas nécessiterait des réajustements (ralentissement ou accélération des conversions dans les différentes démarches).

Concernant le développement des différents segments, notamment pour l'agriculture biologique, il est important de veiller à la bonne adéquation de l'approvisionnement en matières premières par rapport au développement des volumes. La production de céréales biologiques doit être suffisante.

Définition d'un segment très haut de gamme à partir des races locales :

A l'image de ce qu'ont fait les espagnols sur la filière porc ibérique, il est envisagé la possibilité de développer une filière haut de gamme à partir des 6 races locales qui existent encore sur le territoire national. Sur ces six races, trois ont développé une démarche sous AOP et une quatrième s'est engagée dans cette voie. Les produits issus de ces filières sont très différents et il est nécessaire d'échanger avec leurs représentants pour voir dans quelle mesure il est possible de développer ce segment de marché.

L'ensemble de la filière française peut bénéficier de ce segment pour augmenter sa notoriété.

Calendrier de travail : le travail sera effectué avec le Ligéral qui est le syndicat qui regroupe toutes les filières des six races locales.

Premier semestre 2018 :

Définition d'un itinéraire de création des élevages de races locales.

Elaboration d'un schéma économique pour consolider les filières des races locales.

4 – Développer des filières régionales : approche territoriale

Afin de garantir une pérennité de l'activité porcine sur l'ensemble du territoire, il est proposé d'encourager à partir de démarches officielles de qualité ou de démarches privées, une identification des produits et filières régionales notamment pour les régions à faible densité porcine qui représentent 25% de la production française soit 5,5 à 6 millions de porcs produits par an. Ces territoires produisent par ailleurs 42% de la charcuterie en France.

Ces territoires sont le lieu de véritables savoir-faire de transformation et proposent des produits spécifiques en lien souvent fort avec la production.

Ces productions s'organisent en filières (production, outils d'abattage, découpe, transformation) autour du porc pour fixer les emplois et la valeur sur le territoire. Pour trouver le bon équilibre et assurer leur pérennité, ces filières sont nécessairement dans la compétitivité et connectées au marché, et sont présentes avec des cartes aussi variées qu'une production régionalement identifiée (« proximité », « locale ») ou un développement de SIQO (Label Rouge, IGP, etc.).

Pour répondre à l'objectif d'une meilleure répartition de la production sur le territoire, les professionnels de la filière proposent des contrats régionaux de développement engageant fortement les acteurs des filières régionales et les Pouvoirs Publics régionaux et locaux.

Afin d'accompagner la dynamique de la filière porcine dans ces territoires, il est proposé un certain nombre de leviers spécifiques qui présentent un intérêt particulièrement fort.

- Si la réponse à la demande croissante de produits locaux est bien réelle, elle justifie de conforter voire de développer la production, ce qui nécessite la création de nouveaux ateliers pour y répondre. Se posent également des problèmes de transmission et de transmissibilité des élevages (identification d'un repreneur plus compliquée dans les régions à faible densité porcine, importance du capital à mobiliser, manque de visibilité économique à moyen-long terme) :
 - ✓ Le soutien aux démarches territorialisées passe par la mise en place d'outils pour apporter de la visibilité économique aux projets d'installation / transmission, pouvant associer filière, secteur bancaire, Etat et collectivités (portage de capital, création ou renforcement de fonds de développement...).
 - ✓ Le soutien aux investissements dans de nouveaux bâtiments d'élevage et dans l'amélioration de l'existant pour qu'ils soient plus efficaces d'un point de vue énergétique, environnemental, de bien-être animal et de conditions de travail.

- Favoriser l'engagement dans les démarches de différenciation par un accompagnement privilégié des investissements en élevage liés à l'engagement dans les SIQO ou des démarches locales identifiées.
- Développer et sécuriser l'accès aux ressources alimentaires locales (céréales, lactosérum, ...) dans une démarche « d'économie circulaire » : favoriser les investissements permettant une meilleure mobilisation de la ressource alimentaire locale et inciter et soutenir la contractualisation « longue ».
- Accompagner les entreprises d'abattage-découpe et de transformation dans leurs investissements de modernisation et vers l'innovation.
- Export : accompagner les entreprises d'abattage-découpe et de transformation dans le processus d'agrément et le développement de la commercialisation des produits transformés (régionaux).
- Répondre à la difficulté d'accès à la R&D pour des petites filières et les PME :
 - ✓ Faciliter la mise en place et l'accès aux financements pour les démarches collectives de R&D (ODG, réseaux d'entreprises, ...), notamment visant à valoriser les atouts des systèmes productifs locaux ou les spécificités des produits traditionnels.
- Faciliter l'accessibilité à la R&D pour les outils d'abattage-découpe et de transformation de taille intermédiaire et valoriser les transferts.

Sur le volet segmentation du marché, des approches inter-filières seraient nécessaires afin de donner plus de cohérence aux messages délivrés aux consommateurs français. INAPORC travaille déjà en étroite relation avec INTERBEV sur la démarche « viande de France » mais également sur les SIQO. Les échanges seront poursuivis durant 2018 lors de l'élaboration des contenus techniques de chaque segment.

Développement des différents segments :

1. Signes Officiels de Qualité : SIQO (viandes et charcuteries)

AOP – Races locales : Objectif	1 % de la production d'ici 5 ans
Agriculture biologique : Objectif	5% de la production d'ici 5 ans
	10 % de la production d'ici à 10 ans
Label Rouge : Objectif	8 % de la production d'ici 5 ans
	12 % de la production d'ici 10 ans
IGP : Objectif	doubler le nombre d'IGP d'ici 5 ans

2. Développement d'une charte collective intégrant des critères qualitatifs en réponse à un certain nombre d'attentes sociétales :

Elaboration d'une charte collective intégrant des critères qualitatifs supérieurs en réponse à un certain nombre d'attentes sociétales sur : l'environnement, le bien-être, la qualité de la viande (type génétique, critère organoleptiques différenciés, etc.).

Volonté des professionnels d'engager 15 % de la production porcine française sur cette charte collective.

3. Développement d'un socle de base qualitatif basé sur une démarche collective de RSE filière adossé au logo « Le Porc Français » :

Elaboration d'un socle de base correspondant à une démarche de type RSE, intégrant les thématiques : identification / traçabilité, environnement, bien-être, social, sanitaire, nutrition santé, qualité de la viande et de sa transformation. Volonté des professionnels d'engager 98 % de la production porcine française sur ce socle de base à échéance de 5 ans ou avant si possible. Ce socle devra être équivalent aux démarches allemandes QS ou danoise.

Information des consommateurs

Il est nécessaire de trouver un moyen pour informer les consommateurs des différentes démarches collectives (notamment la charte).

Moyens mis en œuvre pour parvenir aux objectifs

1. Signes Officiels de Qualité : SIQO (viandes et charcuteries)

1. Proposer un cadre de contractualisation permettant d'assurer la pérennité des élevages qui s'engagent : contrat sur la durée, les volumes et la plus-value permettant une prise en charge des surcoûts.
2. Accompagnement financier pour l'investissement : Fonds Publics, Fonds privé ou mixtes, (à décider).
3. Mise en place d'indicateurs techniques et économiques pour un suivi des conversions et de l'équilibre de chaque élevage et de l'évolution des tonnages de produits transformés sous SIQO.

2. Développement d'une charte collective

1. Elaboration avec les professionnels de tous les maillons de la filière des critères à inclure dans la charte collective – consultation des associations.
2. Proposer un cadre de contractualisation permettant d'assurer la pérennité des élevages qui s'engagent : contrat sur la durée, les volumes et la plus-value permettant une prise en charge des surcoûts.
3. Mise en place d'indicateurs techniques et économiques de suivi.
4. Estimation des surcoûts pour assurer une prise en charge.

3. Développement d'un socle de base adossé au logo « Le Porc Français »

1. Utilisation du dispositif de gestion de la démarche QT + reprise de la démarche Contrat d'Avenir Sociétal (CAS) travaillée par Coop de France + reprise de dispositif existant à d'autres stades de la filière (ex : OQUALIM, DURALIM).
2. Estimation des surcoûts liés au socle de base et discussion pour une prise en charge des surcoûts par les consommateurs.

C – Améliorer l'offre proposée aux consommateurs

1- Encourager et accompagner l'innovation produit

Les baisses de consommation de la viande de porc et des produits de charcuterie observées depuis quelques années, ont conduit les professionnels de la filière porcine française à s'interroger sur l'adaptation des produits proposés par les opérateurs de la filière aux nouveaux modes de consommation des français. Une analyse des données du panel Kantar, conduite par INAPORC avec l'appui de l'IFIP sur les évolutions de consommation des différents produits proposés par la filière porcine française, fait état d'une désaffection des produits classiques de viande fraîche (côtes de porc, rôtis) de la part des jeunes générations et des familles. La baisse de consommation des produits de charcuterie, interpelle également les professionnels sur l'adéquation des produits par rapport aux nouvelles habitudes de consommation.

Il serait nécessaire dans un premier temps de compléter les études consommateurs existantes afin d'essayer de mieux objectiver les attentes de ces derniers sur la viande et les produits de charcuterie.

Par la suite, les professionnels de la filière porcine proposent de mettre en place une stratégie d'accompagnement pour inciter au développement de produits innovants mieux adaptés à ces nouvelles habitudes de consommation.

Cette stratégie consiste à répertorier les propositions de produits innovants (proposés sur le plan collectif ou par des entreprises elles-mêmes dans un cadre de test collectif) et à proposer un cadre permettant de tester ces produits directement auprès des consommateurs.

- Création d'une plateforme « produits innovants » proposée au niveau collectif ou au niveau des entreprises (abattage découpe, transformation, artisans) avec respect du caractère confidentiel des initiatives des entreprises (à préciser).
- Développement d'un réseau de « magasins tests » ou « restaurants tests » (GMS, artisans bouchers charcutiers, restaurants) afin de mettre en présence des consommateurs ces produits innovants et récolter les avis de ces consommateurs (Démarche : « votre avis nous intéresse ! »). Il est proposé de développer des outils digitaux pour récolter les avis des consommateurs sur les produits proposés et apprécier leur potentiel de développement.

Un travail analogue sur le circuit de distribution Restauration collective sera également conduit, avec une adaptation spécifique des produits pour ce type de circuit.

La mise en place de magasins ou restaurants tests peut permettre de recueillir les avis des consommateurs sur les nouveaux produits mais également sur les produits classiques proposés par la filière aux consommateurs. Cette démarche permet de disposer d'indicateurs qualitatifs sur les produits.

Cette démarche de plateforme sera développée en relation étroite avec les autres filières viandes qui souhaitent s'inscrire dans cette logique.

Calendrier de travail :

Mise en place du réseau de magasins (GMS, boucheries, charcuteries, restaurants de la restauration collective) durant le premier semestre 2018.

Mise en place du dispositif informatique de collecte des avis des consommateurs – deuxième semestre 2018.

2 – Renforcer les produits porcins dans la restauration collective

Le poids des différents circuits de la restauration hors foyer est très mal appréhendé et seulement à partir d'études ponctuelles menées par FAM en concertation avec différentes interprofessions.

Pour la filière porcine, ces circuits représentent de l'ordre de 10 à 15 % des débouchés, ce qui est relativement faible par rapport à d'autres produits alimentaires.

Créer un observatoire des volumes consommés en RHF :

Afin de renforcer le positionnement des produits à base de porc dans ces circuits de distribution, les professionnels de la filière porcine souhaitent la mise en place des indicateurs économiques de suivi des volumes et du type de produits valorisés dans la restauration, à l'image de ce qui est fait dans les circuits de la distribution (Panel Kantar, panel Nielsen). Il existe des indicateurs dans les régions qu'il faudrait analyser pour voir s'il est possible de les utiliser pour l'élaboration des indicateurs nationaux.

Il serait également pertinent de mener ce travail en concertation avec les autres filières viandes voire les autres filières alimentaires en coordination avec FranceAgriMer comme cela est le cas pour les autres panels.

Cette collecte de données peut se faire à partir d'enquêtes de terrain réalisées régulièrement auprès d'un échantillon représentatif des restaurants de la restauration collective.

Constituer une commission RHF au sein de l'interprofession nationale :

Parallèlement, la gestion des produits dans ces circuits est plus complexe car elle a souvent recours aux procédures d'appels d'offre publics.

Il est proposé de créer au sein de l'interprofession nationale une commission RHF qui prendrait en charge toutes les analyses et actions à conduire sur ce segment de distribution.

Pour accompagner la restauration collective dans l'objectif de développer ses achats en produits de qualité, les professionnels proposent de :

- travailler sur les cahiers de charges des collectivités et en particulier les critères de notation des offres. L'objectif est de définir des critères de qualité sur les viandes porcines et produits de charcuterie français.
- rapprocher les restaurants de collectivité des acteurs de la filière pour une meilleure connaissance des offres et des contraintes de chacun, à travers des démarches de type « Mon Restau Responsable ».
- Favoriser la participation des acteurs de la filière aux séances d'engagement des restaurants.
- Créer le lien entre les restaurants de collectivité et les acteurs de la filière porcine pour une meilleure connaissance mutuelle à travers des actions de type salon Restau'co ou concours le Gargantua.
- Mieux positionner les produits sous démarches qualités ou démarches de segmentation dans les réseaux de la restauration collective.

Calendrier de travail :

Création de la commission RHF au sein d'INAPORC – premier semestre 2018

Analyser quels sont les produits porcins les mieux positionnés dans les circuits de la restauration collective (analyse quantitative et qualitative).

3 – Toujours mieux informer le consommateur : maintenir l'étiquetage de l'origine sur tous les produits

Les professionnels de la filière porcine française sont prêts à des efforts pour mieux répondre aux attentes des consommateurs, pour autant que ceux-ci soient en mesure de choisir leurs produits en connaissance de cause.

Pour assurer la transmission de l'information, il existe deux moyens principaux, à savoir :

- Les campagnes de communication : elles peuvent permettre d'informer sur les engagements et les atouts de la filière française et de ses produits. Elles constituent une stratégie de fond qui fonctionne dans le temps. Les moyens mis en œuvre sont importants car en fonction des sommes investies, le nombre de contacts est plus ou moins important. Les campagnes de communication de l'interprofession nationale devront valoriser les pratiques de la filière et faire de la pédagogie sur l'ensemble des sujets sociétaux (Bien-être animal, utilisation des antibiotiques, alimentation animale, nutrition santé, etc.).
- L'information directe sur le produit : l'étiquetage direct de l'origine sur les produits permet au consommateur de faire un choix éclairé au moment de son acte d'achat. C'est un moyen puissant, plus long à mettre en œuvre car nécessitant l'implication de chaque fabricant.

Maintenir l'étiquetage de l'origine de la viande

La filière porcine a une bonne expérience sur l'étiquetage de l'origine sur les produits. INAPORC a en effet signé un accord volontaire en 2010, incitant les entreprises de la filière à noter sur les produits à base de porc, l'origine géographique de la viande. De 2011 à 2016, cette démarche volontaire a permis d'atteindre un étiquetage de l'origine sur 70 % des références. De 2016 à 2018, le ministère de l'agriculture français a demandé et obtenu de la part de la Commission Européenne une expérimentation rendant obligatoire l'étiquetage de l'origine sur tous les produits contenant au minimum 8 % de viande.

Dans un contexte international de plus en plus concurrentiel (signature de nouveaux ALE, risque de voir de plus en plus de viandes porcines en provenance de pays tiers) et dans une stratégie visant à mettre en avant les spécificités de la filière porcine française et à renforcer la segmentation du marché, l'information relative à l'origine géographique de la viande et des produits de charcuterie constitue un point important à porter à la connaissance des consommateurs.

Les professionnels de la filière porcine française restent attachés à poursuivre l'étiquetage de l'origine sur les produits à base de viande (redéfinir le pourcentage minimum de viande dans les produits concernés si l'expérimentation ne connaissait pas de suite au-delà de décembre 2018). Dans un contexte d'internationalisation des échanges (CETA, MERCOSUR), ce point est fondamental pour délivrer une information loyale au consommateur.

Toujours dans le souci de mieux informer le consommateur, les professionnels de la transformation souhaitent pouvoir développer un logo mettant en avant les charcuteries françaises fabriquées à partir de la viande porcine française.

Une réflexion sera rapidement développée dans ce sens.

Afin de mesurer le nombre de produits indiquant l'origine, l'interprofession va poursuivre en 2018 son suivi annuel de l'étiquetage qu'elle assure depuis 2011. Cette base de données très complète (plus de 20 000 références) permet d'avoir une très bonne perception de la consommation (part de chaque catégorie de produits, poids des différentes démarches de qualité, part des produits importés, etc.).

Réfléchir à une information sur la nouvelle segmentation du marché

Concernant les efforts qui seront fait en matière de redéfinition de la segmentation du marché, les professionnels s'engagent à réfléchir à comment informer les consommateurs (communication, logos, etc.).

4 – Inscrire pleinement la filière porcine dans une logique d'économie circulaire

Le souhait des professionnel sur cette thématique est de lutter contre le gaspillage alimentaire et développer les dons de viande de porc et de produits de charcuterie aux associations caritatives.

Dans les débats ayant eu lieu dans les ateliers des Etats Généraux de l'Alimentation et dans l'allocution du Président de la République, l'accent a été particulièrement mis sur la stratégie que souhaitaient mettre en place les filières pour la gestion des gaspillages alimentaires.

Les professionnels souhaitent s'engager sur deux axes :

- Elaborer (en lien avec l'IFIP) une méthodologie de mesure des gaspillages générés à chaque maillon de la filière dans l'objectif de les diminuer.
- Proposer un dispositif d'incitation et de centralisation des dons de porcs de la part des éleveurs. L'interprofession a déjà engagé une réflexion dans ce sens et proposé un cadre qui a été soumis à l'approbation des Pouvoirs Publics. En cas d'acceptation du dispositif, les représentants des autres maillons dont les transformateurs ont fait part de leur volonté de participer à cette démarche en faisant leurs propres dons de viandes ou de produits de charcuterie aux associations caritatives dans le cadre collectif.

Calendrier de travail :

Elaboration des outils diagnostic de la mesure du gaspillage aux différents stades de la filière – programme de Recherche et Développement 2018 et 2019 d'INAPORC pour l'IFIP
Création de références à partir de 2019

D – Consolider l'excellence de la filière porcine française

En parallèle à la stratégie de segmentation du marché, les opérateurs de la filière porcine française sont tenus d'améliorer en permanence leurs pratiques et savoir-faire.

Pour le marché français, c'est un prérequis indispensable pour répondre aux exigences des consommateurs.

Pour l'export, c'est un atout indéniable pour mieux positionner nos produits, contribuant ainsi à la renommée de la filière française.

1 – Assurer un renouvellement des éleveurs de porcs français, la reprise des entreprises de la filière et des magasins des artisans bouchers et charcutiers

L'observation de la pyramide des âges des éleveurs de porcs français fait état d'un vieillissement de cette population avec un besoin de renouvellement qui va être de plus en plus important dans les années à venir.

Face à cette situation, il est important de définir un dispositif d'accompagnement des nouveaux arrivants dans la profession afin de sécuriser au mieux ces installations et essayer de garder des élevages à capitaux familiaux. En parallèle, il serait important de réfléchir à un plan d'accompagnement des cédants qui souhaitent arrêter leur activité.

Ce schéma d'agriculture reste le schéma que les professionnels de la filière souhaitent privilégier.

Le succès de ce renouvellement repose sur plusieurs axes :

- Assurer un cadre réglementaire clair permettant des installations dans des délais raisonnables.
- Assurer une bonne formation aux jeunes qui s'installent.
- Faciliter la transmission des élevages.
- Assurer un accompagnement financier adapté pour sécuriser les jeunes qui s'installent.

Il est également nécessaire de définir un itinéraire pour le renouvellement des éleveurs de porcs.

Parallèlement, la problématique de la transmission des entreprises (PME) de la filière et des magasins des artisans nécessite une réflexion afin de proposer un itinéraire de reprise efficace.

Les professionnels de la filière souhaitent qu'une réflexion soit engagée sur ce thème.

2 - Assurer un haut niveau de sécurité sanitaire de la filière porcine française

La gestion du sanitaire tout au long de la filière constitue un enjeu majeur pour l'ensemble du secteur porcin sur lequel il est indispensable de proposer un axe de travail fort dans le plan de la filière porcine. Le maillon production est déjà très impliqué dans la gestion du sanitaire à partir d'outils collectifs existants comme BDPORC ou l'Association Nationale Sanitaire Porcine. Les organisations de sélection porcine seront associées à ces travaux afin de consolider le bon niveau sanitaire français.

Sur l'amont de la filière :

L'impact des crises sanitaires sur les équilibres économiques de la filière porcine française peut être très important. Que ce soit la crise de la Peste Porcine Classique en Allemagne et aux Pays Bas en 1997, la fièvre aphteuse au Royaume Uni en 2001 ou celle de la Peste Porcine Africaine en Russie, Ukraine dans l'Est de l'Europe depuis 2014, toutes ces crises ont eu un impact économique qui s'est soldé par des pertes de plusieurs milliards d'euros.

Une alimentation animale performante et sécurisée

Les professionnels de la nutrition animale souhaitent s'engager aux côtés de leurs partenaires de la filière porcine française pour accompagner un développement et relever le défi de la quadruple performance économique, environnementale, sanitaire et sociale.

- Mettre au service du développement des filières françaises son savoir-faire (sécurité, qualité et compétitivité) pour garantir un approvisionnement des élevages adapté à tous les segments de marché : production standard, sous signes officiels de qualité dont Bio, autres démarches de qualité et/ou d'origine.
- Maintenir et renforcer le **haut niveau de sécurité et de qualité des matières premières utilisées pour l'alimentation des animaux d'élevage** en participant notamment aux plans de surveillance et de contrôle mutualisés et aux dispositifs de certification des usines OQUALIM.
- S'engager pour une **alimentation durable des animaux d'élevage** sur la base de critères partagés par toute la filière, de la production de matières premières jusqu'à la distribution des produits animaux en intégrant les attentes des consommateurs et de la société civile. Renforcer à ce titre la démarche DURALIM au travers notamment de l'origine France et de la qualité des matières premières utilisées.
- Poursuivre l'engagement des entreprises pour faire de l'alimentation animale une solution reconnue pour l'amélioration du bien-être animal et de la résistance des animaux aux agents pathogènes, favorisant ainsi la **baisse de l'usage d'antibiotiques** en élevage (Ecoantibio 2).

Les éleveurs qui fabriquent leur aliment à la ferme pour leurs animaux, s'engagent avec leurs associations AIRFAF, via l'application du Guide de Bonne Pratique de la Fabrication des Aliments à la Ferme, sur l'origine, la sécurité et la qualité des matières premières utilisées. Ils s'engagent également sur une alimentation durable de leurs animaux.

Gérer la situation à haut risque sanitaire liée à présence de la peste porcine africaine dans l'Est de l'Europe

Le fort risque de propagation du virus de la Peste Porcine Africaine présent dans des pays de l'Est de l'Union Européenne vers les pays de l'Ouest dont la France inquiète vivement les professionnels.

Il est fondamental d'essayer de gérer au mieux les facteurs de risques de la propagation de cette maladie.

A cet effet, les professionnels souhaitent renforcer leur organisation en matière de biosécurité et de suivi des problématiques sanitaires au niveau de la production en consolidant les outils existants comme :

- la base de données « BDPORC » qui répertorie tous les sites d'élevages de porcs et les mouvements d'animaux vivants entre sites,
- l'association sanitaire constituée sur le plan national (l'Association Nationale Sanitaire Porcine : ANSP) pour le suivi de tous les problèmes sanitaires en élevage.

Ces outils permettent également de proposer des plans de gestion pour toutes les maladies (DEP, SDRP, etc.).

Nécessité d'inclure dans les outils de la filière une dimension « animaux sauvages » (sangliers) : les sangliers sont un des vecteurs principaux de la propagation de la maladie dans l'Est de l'Europe, aussi il est indispensable d'intégrer ces activités de chasse via les fédérations départementales et nationales (FNC) en répertoriant les élevages de sangliers et les parcs de chasse dans les outils de suivi de la filière. En plus de répertorier les sites détenteurs de sangliers, il est indispensable de repenser tout le dispositif national et communautaire de suivi des mouvements des sangliers. Les opérateurs de cette filière sont peu habitués à communiquer et gérer ce type d'informations.

Calendrier de travail :

Intégration des élevages de sangliers et des parcs de chasses dans le dispositif BD porc sur l'année 2018.

Au-delà des outils de gestion des aspects sanitaires au niveau du maillon élevage, il est important de renforcer les outils de gestion permettant une meilleure sécurité sanitaire des aliments pour animaux (OQUALIM).

Sur l'aval de la filière :

Parallèlement, les crises sanitaires sur l'aval de la filière (risques microbiologiques - salmonelles, VHE, etc., et les risques physico-chimiques – dioxine, PCB, métaux lourds, etc.) peuvent également avoir des répercussions importantes et fragiliser le secteur, d'où l'importance là aussi de trouver une organisation et une gestion efficaces de ces problématiques.

Renforcer la centralisation de l'information sanitaire

Les professionnels de la filière ont développé une plateforme web dont l'objectif est de permettre aux entreprises viande de communiquer leurs résultats des autocontrôles microbiologiques qu'elles réalisent pour piloter l'hygiène des ateliers. Tous ces résultats centralisés, permettent d'établir des références nationales qui servent de base de comparaison aux entreprises participantes.

Le souhait des professionnels est d'inciter plus d'entreprises à participer à cette démarche volontaire afin de renforcer la connaissance de la situation des outils de la filière et favoriser l'amélioration du statut sanitaire des élevages et des entreprises.

Renforcer les échanges d'informations sanitaires entre les professionnels et l'administration

Les professionnels souhaitent aussi renforcer des outils de circulation des informations entre le maillon abattoir et le maillon élevage afin d'améliorer les pratiques à ces deux niveaux et le statut sanitaire de la filière.

Des réflexions sont engagées avec les représentants de la DGAL pour étudier la possibilité de fluidifier les échanges d'informations entre les services vétérinaires dans les entreprises et les professionnels, notamment entre le système SI2A et les bases de données des organismes de pesée classement marquage.

Une meilleure structuration et circulation de toute l'information disponible et le renforcement de l'analyse de ces données permettraient de se doter d'outils d'amélioration de la situation sanitaire des élevages et des abattoirs.

Proposer un plan de maîtrise des salmonelles (et autres micro-organismes) tout au long de la filière porcine française

De nombreux travaux ont été conduits au cours des dernières années pour mieux comprendre les processus de contaminations des produits et des outils par des microorganismes pathogènes.

Les plans d'hygiène et les guides de bonnes pratiques d'hygiène des entreprises visent à maîtriser au mieux ces risques sanitaires.

Les professionnels souhaitent proposer un plan filière pour la maîtrise des risques microbiologiques à chaque maillon de la filière avec un focus particulier sur la problématique salmonelles.

Face aux risques liés à ces problèmes sanitaires, seule une organisation sans faille et des procédures rigoureuses mises en œuvre par les professionnels en lien étroit avec les services vétérinaires du sanitaire, peuvent constituer un rempart efficace.

3 - Poursuivre les avancées dans la baisse de l'utilisation des antibiotiques

Le recours aux antibiotiques dans les élevages de porcs en France et en Europe relève avant tout d'une conduite sanitaire de l'élevage et l'objectif premier de cette utilisation est d'assurer aux animaux une bonne santé. Cet acte est réalisé sous l'égide d'un vétérinaire. Si dans certains pays en dehors de l'UE il y a toujours une utilisation des antibiotiques comme activateurs de croissance, ceci n'est plus le cas en France et en Europe depuis 2006. Par ailleurs, les éleveurs sont très sensibilisés sur la baisse de l'utilisation des antibiotiques dans le cadre de la lutte contre l'antibiorésistance.

En avril 2011 la filière porcine prononçait sur une base volontaire, en concertation avec les Associations Techniques Vétérinaires AFMVP, AVPO et SNGTV, un moratoire sur l'utilisation des Céphalosporines de 3^{ème} et 4^{ème} génération (C3C4G). Cette mesure suivie d'une large prise de conscience s'est traduite par une diminution de 89 % des traitements aux Céphalosporines de 3^{ème} et 4^{ème} génération entre 2010 et 2013, et qui arrive à – 94,5 % entre 2010 et 2016.

Au cours de ces dernières années, cette sensibilisation des éleveurs s'est traduite par une baisse importante de la consommation des antibiotiques dans les élevages de porcs français, soit – 41,5 % en 5 ans de la consommation toutes familles d'antibiotiques confondus.

La même année que la prise de décision de ce moratoire, INAPORC mettait en place une méthodologie reposant sur un panel d'élevages représentatif de la production porcine française, permettant de mesurer les niveaux de consommation d'antibiotiques et de les relier à leurs motifs d'utilisation en élevage de porc.

Le panel INAPORC constitue l'observatoire principal de la filière porcine pour analyser et comprendre ses utilisations d'antibiotiques et en poursuivre la rationalisation des usages en ayant identifié les actions les plus efficaces pour réduire les consommations qui le peuvent.

Sur cette piste, les professionnels sont très attachés à la recherche et la promotion d'alternatives aux usages antibiotiques.

C'est pour cette raison que l'oxyde de zinc a suscité un vif intérêt, car il représente à court terme la possibilité de déployer une alternative efficace en lieu et place de certains usages de colistine lors du traitement des diarrhées modérées qui surviennent lors du sevrage des porcelets. L'utilisation de cette molécule connaîtra un terme en janvier 2021.

La recherche de solutions alternatives aux usages antibiotiques est désormais le principal enjeu sur le sujet de l'antibiorésistance.

Les besoins de recherche sont multiples et importants. Les voies envisagées concernent les pistes alimentaires, la vaccination lorsque cela est possible, et les conditions d'ambiance des bâtiments d'élevages (à relier avec le besoin de modernisation et la capacité d'investissement nécessaire pour cela).

Il est proposé de travailler sur les alternatives à l'utilisation des antibiotiques en élaborant « un plan antibiotique » visant à proposer toutes les pratiques permettant de faire baisser encore plus les consommations d'antibiotiques dans les élevages de porcs et de cochons français.

Calendrier de travail :

Définition d'un plan diminution de la consommation des antibiotiques dans la filière porcine - année 2018

Analyser au regard de la situation quelles sont les marges de progrès possibles pour les années à venir

4 – Mieux adapter l'offre aux demandes sur la qualité de la viande

Au cours des dernières décennies, la stratégie d'orientation de la qualité de la viande de porc a été basée sur une augmentation du taux de muscle dans les carcasses.

Aujourd'hui du fait de la diversification des demandes en matière de qualité, les professionnels de la filière porcine française souhaitent créer « une cellule de concertation sur la qualité de la viande de porc » afin de mieux objectiver les différentes attentes du marché en matière de qualité de viande et de gras et mettre en œuvre les outils permettant de réorienter une partie de la production en fonction de ces attentes.

Ces nouvelles orientations nécessitent un travail collectif avec des représentants de tous les maillons de la filière (production, abattage découpe, transformation) mais également un travail avec la partie génétique et le maillon de l'alimentation animale. Seul un travail associant toutes les parties permettra d'objectiver la qualité attendue.

L'objectif serait de proposer plusieurs grilles de paiement qui tiendraient compte des objectifs recherchés notamment sur les segments relatifs aux démarches de qualité supérieure.

Calendrier de travail :

Création de la cellule qualité sur le premier semestre 2018 – Définition des axes de réflexions et de travail sur l'année 2018.

5 - Mettre en place un plan énergie de la filière porcine française

Diminuer les consommations énergétiques : outils diagnostics et constitution de références

L'objectif est que l'ensemble des maillons de la filière puisse mettre en œuvre des pratiques plus vertueuses en matière de consommations énergétiques. De nombreux travaux de recherche ont été conduits par l'IFIP pour proposer aux opérateurs des outils de suivi, permettant de mesurer les consommations énergétiques. Constituer des réseaux de références permettra aux opérateurs de se comparer entre eux et d'identifier les points sur lesquels ils pourraient s'améliorer. Il est maintenant nécessaire de bâtir une approche collective pour centraliser les résultats pour les entreprises qui le souhaitent.

Il est proposé de structurer un groupe énergie au sein de l'interprofession pour conduire une vulgarisation des outils diagnostics développés pour chaque maillon de la filière et pour constituer des références en matière de niveaux de consommation énergétique. L'objectif est de diminuer les consommations énergétiques des opérateurs par une diffusion des meilleures pratiques en la matière.

Développer la production d'énergies alternatives : méthanisation, éolien, solaire

Sur ce volet, de nombreux travaux ont été conduits au stade de l'élevage, pour essayer de vulgariser les unités de méthanisation. La filière dispose là aussi de nombreux outils d'accompagnement des éleveurs mais les outils diagnostics et prospectifs mis en place par l'IFIP montrent que les équilibres économiques sont souvent difficiles à atteindre pour les éleveurs étant donné le contexte général de rachat de l'électricité en France.

Il est proposé de travailler au sein du groupe énergie sur l'adaptation des conditions de création d'unités de méthanisation en vue d'assurer une rentabilité des installations pour les éleveurs qui souhaiteraient s'engager dans cette voie.

Parallèlement, il sera étudié avec l'IFIP, un schéma visant à apprécier l'intérêt de développer des unités de méthanisation dans les entreprises de l'aval de la filière et d'identifier les facteurs permettant une rentabilité économique de telles installations. Tout ce travail doit donner lieu à l'élaboration d'indicateurs de suivis collectifs qui permettront de mesurer les efforts réalisés.

Les entreprises de la filière se sont également engagées dans des investissements visant à produire des énergies alternatives (solaire, éolien, etc.). Sur ce volet, il est intéressant d'identifier les possibilités d'investissements afin que les opérateurs des différents maillons de la filière soient sensibilisés aux possibilités offertes et aient une vision de la rentabilité des investissements qui peuvent être réalisés.

Les professionnels de la filière ont décidé de mettre en place un indicateur de production d'énergies alternatives des opérateurs de la filière afin de montrer les efforts faits par la filière porcine française en la matière.

La mise en place d'une réflexion sur un plan énergie filière doit se travailler avec une approche inter-filières afin de voir les synergies possibles.

Calendrier de travail :

Création d'un groupe énergie interprofessionnel regroupant des représentants de tous les maillons de la filière – premier semestre 2018.

Elaboration des outils diagnostic de la consommation énergétique des opérateurs des différents maillons de la filière – Programme de recherche 2018 et 2019 d'INAPORC – conduit par l'IFIP.

6 - Conforter la recherche et développement pour préparer l'avenir de la filière porcine française

La recherche et le développement constituent un levier important sur l'amélioration des produits sur tous les plans, qualitatif, microbiologique, technologique, etc.

La filière dispose d'un institut technique de filière, l'IFIP avec des ingénieurs spécialistes sur tous les maillons de la filière porcine (génétique, alimentation, sanitaire, techniques d'élevage, abattage découpe, transformation, distribution, consommation, etc.).

Au-delà des possibilités d'investigation sur tous les problèmes rencontrés par les professionnels de la filière, l'Institut a su développer en étroite relation avec INAPORC des indicateurs de marché précis permettant d'objectiver la situation économique de la filière.

Sur la recherche et le développement, les professionnels de la filière porcine française ont décidé de constituer un comité national de suivi de la RetD collective. L'objectif de ce comité est d'identifier les besoins en matière de recherche collective au niveau des différents maillons de la filière.

En parallèle, ce comité aura pour objectif de répertorier toutes les recherches faites sur la filière porcine et de structurer les programmes entre eux.

Les orientations prises dans le cadre du plan de la filière porcine vont nécessiter la mise en place de nombreux indicateurs techniques et économiques et il est indispensable, au-delà de les élaborer, de les faire fonctionner.

L'interprofession souhaite structurer tous ces indicateurs de suivi en concertation étroite avec l'IFIP. D'autres organismes de recherche (ANSES, INRA, etc.) seront également associés à la réflexion et à l'élaboration de ces outils.

Parmi les thématiques qui vont nécessiter un gros travail, on peut citer :

- l'alimentation animale : sanitaire, formulation, traçabilité, etc.
- les systèmes d'élevage : alimentation, génétique, bâtiments, conduite zootechnique, sanitaire, démarches qualité, bien-être animal, environnement, économie de l'élevage, etc.
- l'abattage découpe et deuxième transformation (fabrication des produits de charcuterie) : technologie des outils d'abattage découpe et de transformation, bien-être animal, environnement, énergie, microbiologie, sanitaire, démarches qualité, nutrition santé, adaptation de la qualité des viandes aux contraintes de la transformation, etc.
- la distribution : dynamique de la consommation, traçabilité, démarches de segmentation, etc.
- la dimension économique de la filière : indicateurs économiques, indicateurs de compétitivité, études prospectives, contractualisation, etc.

Dans le cadre de la définition du programme de Recherche et Développement de 2018, INAPORC travaillera en étroite collaboration avec l'IFIP pour définir les sujets prioritaires à mettre en œuvre sur cet exercice (études ou indicateurs prévus dans le plan de la filière porcine).

E – Développer un plan stratégique export

Les professionnels de l'interprofession nationale porcine INAPORC rappellent leur attachement à ne pas se déconnecter des marchés internationaux car toute déconnection pourrait se traduire par des pertes de compétitivité et une augmentation importante des importations.

Dans ce contexte ouvert, INAPORC rappelle la nécessité de prendre en compte les facteurs générant des distorsions de concurrence entre les pays membres de l'Union Européenne afin de les corriger ce qui à ce stade n'est pas pris en compte dans les échanges internationaux.

Parallèlement, la volonté de la Commission Européenne de disposer de plus en plus de certificats sanitaires européens au lieu de certificats sanitaires par pays membres, inquiète les professionnels car en cas de problèmes sanitaires dans un des pays de l'Union Européenne, c'est l'ensemble des pays qui peut être fragilisé. Ceci a été le cas avec l'apparition de foyers de Peste Porcine Africaine en Pologne et dans les Pays Baltes qui s'est traduite par une fermeture pure et simple de toute l'Europe pour le marché russe.

Les professionnels sont attachés à conserver des certificats sanitaires nationaux et non européens.

Exportations : maintenir les flux existants, développer de nouveaux flux et développer les exportations de produits à forte valeur ajoutée :

Tout comme pour le marché national, les professionnels de la filière porcine française proposent de développer une stratégie à l'export afin de ne pas dépendre trop fortement d'un seul marché et d'occuper au mieux tous les segments possibles. Sur cette thématique de l'export, la recherche de synergies entre filières est également souhaitable. INAPORC a déjà engagé avec INTERBEV des approches communes qui ont prouvé leur efficacité. Le souhait est de poursuivre le travail dans ce sens.

1 – Les différents marchés des produits français à l'export

On peut distinguer trois catégories de produits vendus à l'extérieur du territoire français, à savoir :

- Les gras et les abats : (103 000 tonnes exportées dans l'UE et 106 000 tonnes vers des pays tiers en 2016) ce segment correspond à des produits à faible valeur ajoutée mais qui sont très importants dans les équilibres économiques des entreprises car leur valorisation est souvent meilleure dans les pays extérieurs. Dans le plan filière, il faut poursuivre les efforts pour ouvrir de nouveaux marchés afin de diversifier les débouchés.
- La viande de porc : (290 000 tonnes exportées dans l'UE et 132 000 tonnes vers des pays tiers en 2016) ce segment est le plus important en volume notamment sur les pays de l'Union Européenne. Là encore, le plan stratégique export de la filière doit permettre de consolider les positions existantes selon deux axes :
 - a. Poursuivre les efforts pour ouvrir de nouveaux marchés : il faut travailler dans ce sens dans le souci de diversifier les débouchés et de diminuer la dépendance de la France à certain pays. Des dossiers ont été travaillés avec les Pouvoirs Publics sur l'Australie et le Mexique, mais d'autres destinations présentent des potentialités de commerce. C'est le

cas pour plusieurs pays d'Asie (Vietnam, Thaïlande, etc.) et des pays d'Amérique Latine (Colombie, Pérou).

- b. Renforcer les démarches visant à identifier la viande française auprès des consommateurs des pays cibles : la France bénéficie d'une très bonne image et la viande de porc française dispose d'une réputation de qualité supérieure. A cet effet, les professionnels souhaitent renforcer les actions afin de mieux positionner la viande française dans certains circuits (restauration, distribution). De même, tous les efforts qui seront faits sur le marché national en matière de segmentation de marché pourront également être valorisés sur certains segments à l'export (Label Rouge au Japon, etc.).
- Les produits de charcuterie : (51 000 tonnes exportés dans l'UE et 19 000 tonnes vers des pays tiers en 2016) ce segment reste faible au regard des potentialités qu'il propose. La diversité et le haut niveau qualitatif des produits de charcuterie française constituent de forts atouts pour développer les volumes d'exportation. A cet effet, les professionnels proposent de développer une stratégie selon deux axes :
 - a. Etre plus offensif pour positionner les produits de charcuterie français en intensifiant les actions de promotion sur certains circuits
 - b. Développer les travaux visant à adapter les produits français aux attentes et goûts des consommateurs de certains marchés.

Pour mener à bien ce plan stratégique à l'export, l'interprofession nationale souhaite travailler sur les points suivants :

2 - Approfondir la connaissance des marchés

- Renforcement des indicateurs de connaissances des marchés en fonction des échanges internationaux : l'interprofession dispose d'un tableau de bord des échanges internationaux basé sur l'achat des données des douanes d'une trentaine de pays. Cet indicateur permet d'avoir le suivi de 98 % des échanges de produits à base de porc à l'échelle mondiale. Ce travail permet d'avoir une meilleure appréhension des potentialités des différents marchés au regard de leurs importations actuelles.
- Renforcement de la connaissance qualitative des marchés cibles : sur ce volet, les professionnels souhaitent lancer plusieurs études de marché afin de mieux caractériser les actions à mener. Si l'accent doit être mis sur la viande et les produits de charcuterie, il est nécessaire de garder un volet abats et gras.

3 – Améliorer l'accès aux marchés et favoriser l'ouverture de nouveaux marchés

En fonction des analyses quantitatives des échanges internationaux, il est important de définir la liste des pays qui peuvent présenter un intérêt pour les trois grandes catégories de produits cités ci-avant.

A partir de cette identification, il est proposé de :

- Poursuivre les investissements pour l'ouverture de nouveaux marchés et le maintien de l'ouverture des frontières des marchés déjà ouverts : renforcement de la représentation professionnelle française sur les marchés cibles, collaboration avec les administrations et les

ambassades, renforcement de la collaboration entre les Pouvoirs Publics et les professionnels à l'occasion des déplacements officiels.

- Renforcement des actions visant à ouvrir ou maintenir les marchés cibles entre filières de l'agroalimentaire français.

4 – Créer une cellule d'accompagnement des PME à l'export

- De nombreuses PME de la filière porcine française sont confrontées à des difficultés au moment de l'expédition de leurs produits (problème dans la gestion administrative des exportations, blocage de containers, connaissance des dispositifs d'assurance, de transport). Sur ce point il est nécessaire de créer, en lien avec les fédérations professionnelles concernées (Culture Viande, FEDEV, FICT), une cellule d'accompagnement des PME très opérationnelle pour les accompagner face à leurs difficultés.
- Formation : au regard des difficultés rencontrées, il est nécessaire d'organiser en concertation avec les Pouvoirs Publics des formations pour le personnel de ces PME en charge des exportations ainsi que pour les personnels chargés des agréments sanitaires de leurs établissements.

5 – Assurer une promotion des produits français à l'export

- Maintien des actions visant à assurer le B to B notamment sur marchés pays tiers : présence dans des salons interprofessionnels afin de positionner les produits français comme les gras, abats, viandes et charcuteries sur les marchés cibles.
- Renforcement d'une stratégie visant à mieux faire connaître les produits de charcuterie présentant une meilleure valeur ajoutée. Sur ce volet, il est indispensable de cibler les pays présentant un bon potentiel d'achat ainsi que les circuits de distribution à privilégier.
- Travail sur l'adaptation des produits aux attentes des marchés cibles : la gastronomie à la française est certes réputée à l'échelle internationale mais il est fréquent de devoir adapter les produits aux goûts des consommateurs des pays cibles. Un autre levier de développement des exportations est d'adapter les produits français au marché.
- Renforcement de la présence des produits français dans les circuits de distribution numérique des pays cibles : le E-commerce est en plein développement dans la plupart des pays asiatiques, Chine en tête. Il est indispensable de développer une stratégie de communication offensive afin de positionner les produits français sur ces circuits de distribution qui s'adressent surtout à des consommateurs des classes sociales moyennes et hautes.
- La promotion des produits français doit également être réalisée sur les pays de l'Union Européenne en essayant de bénéficier au mieux des accompagnements financiers prévus dans la réglementation européenne.

Dans l'optique de développer les approches B to C, il est envisagé, à l'instar de ce qui a été développé sur le marché français avec le logo « Le Porc Français », de développer un logo à l'international concernant les viandes et les charcuteries avec l'objectif de mieux identifier les produits français auprès des consommateurs des pays cibles.

6 – Développer des collaborations avec les professionnels et les administrations des pays clients de la France

L'interprofession nationale porcine est régulièrement sollicitée par des organisations professionnelles ou des ministères étrangers pour présenter l'organisation professionnelle de la filière porcine française (fédérations, interprofession, institut de recherche).

Ces sollicitations peuvent également porter sur de l'expertise sur des sujets particuliers sur lesquels la compétence française est reconnue.

Cette démarche de transfert de compétences et de connaissances est complémentaire des actions commerciales. Les professionnels de la filière porcine française souhaitent développer ces actions avec l'appui de l'IFIP en proposant une structuration adaptée pour répondre au mieux à ces sollicitations.

Ce travail mérite un échange entre les différentes filières.

Sur la stratégie à l'export, il est indispensable de développer une concertation inter-filières pour bâtir des synergies dans les actions visant à développer les exportations. Une réflexion a été engagée dans ce sens avec plusieurs interprofessions et devrait aboutir à une analyse et une approche plus collective.

Parallèlement, afin d'avancer concrètement sur ce volet, il serait judicieux de créer des partenariats entre organisations mais aussi avec des entreprises, partenariat qui pourrait aller jusqu'à des joint-ventures.

Calendrier de travail :

Finalisation du plan stratégique export de la filière porcine – année 2018.

Concertation avec les autres filières de l'agro-alimentaire - année 2018.

F - Positionnement de la Filière Porcine Française au regard du droit de la concurrence

Toute concertation entre les opérateurs de la filière peut donner lieu à des suspicions d'entente entre opérateurs de la part de la Haute Autorité de la Concurrence au niveau national ou de la DG Concurrence de la Commission Européenne au niveau européen.

Par le passé, la filière porcine a été confrontée à plusieurs reprises à des enquêtes sur ce sujet et même à des condamnations pour certains opérateurs de l'abattage.

La Commission Européenne a également lancé en 2015 une enquête auprès des fédérations professionnelles de plusieurs filières suite à l'organisation de tables rondes par le ministère de l'agriculture français.

Ce sujet reste donc très délicat pour les professionnels de la filière porcine française. L'interprofession s'est très peu investie par le passé sur ces thématiques. Cependant dans le cadre de l'élaboration du plan de filière, il est nécessaire d'étudier dans quelle mesure les lignes peuvent être bougées en la matière tout en s'assurant de la sécurisation juridique de ces réflexions. Une rencontre récente d'INAPORC avec la DGCCRF démontre que des améliorations sensibles peuvent être obtenues sur ces sujets.

Dans le cadre des discussions sur la réforme de la LME, les professionnels membres d'INAPORC sont favorables à la suppression des négociations annuelles sur les produits de charcuterie au profit de réévaluations plus fréquentes tenant compte des variations des prix tout au long de l'année.

1 – Volonté de mettre fin à la guerre des prix – encadrement des promotions – relèvement des seuils de revente à perte

Encadrement des promotions

Avant juin 2015, la viande fraîche de porc faisait l'objet régulièrement de promotions agressives dans les grandes et moyennes surfaces. Ce sujet des promotions a souvent été débattu entre les professionnels de la filière sans pour autant parvenir à un consensus professionnel sur la manière d'encadrer celles-ci. Du fait de cette impossibilité de consensus, le ministère de l'agriculture et la DGCCRF ont décidé en juin 2015 de publier un arrêté encadrant les pratiques promotionnelles des distributeurs. Celui-ci prévoyait qu'en dehors des mois de janvier et de septembre (période historique des promotions sur la viande fraîche de porc) il n'était pas possible de mettre à la vente des produits dont le prix serait inférieur à 50 % du prix du fond de rayon constaté le mois précédent la promotion en question.

Malgré l'impossibilité de parvenir à un accord interprofessionnel par le passé, les professionnels de la filière porcine souhaitent qu'un groupe de travail soit constitué pour élaborer un projet d'accord interprofessionnel visant à encadrer les promotions sur la viande fraîche de porc sur des bases différentes de celles de la Loi qui est prévue pour le premier semestre 2018. Par ailleurs, il est souhaité que l'accord prévoie la constitution d'un groupe restreint qui puisse disposer d'une latitude suffisante pour déclencher des périodes de promotions hors du cadre réglementaire si la situation du marché le justifie.

Création d'indicateurs de suivi du prix des pièces de découpe

La variation des prix du porc au cours des dernières années peut poser des difficultés dans les contrats liant les entreprises de l'aval avec la distribution.

Les professionnels de la deuxième transformation souhaitent pouvoir disposer d'indicateurs économiques d'évolution du marché pour pouvoir renégocier les prix plus rapidement que ce que le permet la loi actuelle. Afin de se déconnecter du marché et d'éviter que nos concurrents européens n'utilisent ces indicateurs pour casser les prix sur le marché français, il est possible de créer de nouveaux indicateurs sur les pièces de découpe.

Concernant le seuil de revente à perte, la filière porcine est confrontée au fait qu'à partir d'une carcasse de porc, le nombre de produits proposé est très important. De ce fait, il est difficile d'apprécier un seuil de revente à perte produit par produit.

Il est très difficile d'agir sur ce point en dehors d'un cadre réglementaire précis.

2 - Organisation de l'amont

Le secteur porcin se caractérise par une très bonne organisation au niveau de l'amont. 35 OP regroupent 93 % de la production nationale (les cinq premières OP représentent 60 % de la production porcine française).

Les difficultés dans le secteur porcin résident dans le fait que le marché est très international et que les équilibres économiques pour les éleveurs sont la résultante de nombreux facteurs : prix des matières premières pour l'alimentation animale, performances techniques des élevages, évolution de la consommation en France et en Europe, agressivité des concurrents sur le marché UE mais aussi sur les marchés internationaux, demande sur le plan international.

De plus la filière porcine se caractérise par la proposition d'une multitude de produits du plus basique (gras, abats) au plus élaboré (produits de charcuterie) en passant par des produits intermédiaires comme la viande fraîche.

Des débats ont lieu depuis plusieurs années sur la nécessité d'une restructuration encore plus forte de l'amont, mais la dimension internationale du marché fait que même s'il n'y avait qu'une seule OP, elle ne pourrait pas à elle seule infléchir ces tendances internationales (exemple de Danish Crown au Danemark).

Cela n'empêche pas la nécessité de se structurer davantage au niveau des OP et d'encourager des rapprochements destinés à conforter la place de l'amont.

3 – Mécanisme de régulation des prix

Historiquement, le droit de la concurrence pur et dur interdit tout mécanisme d'intervention sur les volumes ou sur les prix sur les marchés, sous peine d'être taxé d'entente. La Haute Autorité de la concurrence a lancé plusieurs enquêtes dans le monde de l'agro-alimentaire et appliqué de nombreuses amendes aux entreprises enquêtées.

Dans son allocution, le président de la République a laissé sous-entendre que des évolutions réglementaires pouvaient être envisagées pour changer de paradigme. Il a incité les filières à réfléchir sur ce sujet et à ne pas hésiter à saisir la haute autorité de la concurrence pour analyser d'éventuelles propositions en la matière.

Les débats ayant eu lieu dans le cadre de l'Omnibus au niveau européen, montrent également que le sujet vient sur la table et que des réflexions sont conduites pour essayer de faire changer les lignes.

Dans l'attente de la redéfinition d'un cadre réglementaire pour les produits standards, il est important de rappeler que dans le cadre des démarches officielles de qualité (AOP, etc.), il est possible d'envisager des mécanismes d'intervention visant à assurer de meilleurs équilibres économiques pour les différents opérateurs de la filière.

Des indicateurs reprenant les prix de revient sortie élevage existent et seront à développer. Ils peuvent servir de base à des démarches de filière gagnant – gagnant. C'est sans doute la démarche prenant en compte les prix de revient à minima qui permettra de pérenniser la production porcine dans notre pays. L'objectif principal reste néanmoins de redonner de la compétitivité à la filière porcine française par rapport aux filières concurrentes étrangères.

4 – Stratégie de contractualisation

Les débats autour de la contractualisation dans la filière porcine ont été nombreux lors de la dernière crise économique dans un contexte où les opérateurs du secteur porcin sont habitués à des fonctionnements en marché spot que ce soit au niveau du marché de l'aliment du bétail ou du marché de la viande.

La difficulté sur le dossier contractualisation tient au fait que la valorisation de la carcasse n'est pas généralement assurée par le même opérateur (abatteur) mais par une multitude d'intervenants notamment dans le maillon transformation.

Seules les filières étroitement liées à une enseigne de la grande distribution ont pu développer ce type de contrat car ils avaient la capacité à valoriser au mieux une grande partie des porcs sous contrat dans leurs circuits.

Pour les autres filières, la contractualisation si elle doit se développer ne peut pas se faire de façon bilatérale entre deux opérateurs mais entre plusieurs intervenants tout au long de la filière afin d'assurer un équilibre le plus complet possible de la carcasse.

Pour la partie relative aux exportations qui représente un volume important, il est très difficile pour les abatteurs de se réassurer par un contrat.

Pour les démarches de segmentation, la culture de la contractualisation est plus développée. Ce type de segment peut servir de base à une réflexion collective pour essayer de développer la contractualisation.

- Afin d'engager une action concrète sur le volet contractualisation, les professionnels proposent de préparer un dispositif reprenant des contrats types pour toutes les démarches de qualité afin de sécuriser au mieux les éleveurs s'engageant dans ce type de démarches. Il est important de doter les filières sous SIQO d'outils de gestion pour assurer un meilleur équilibre économique pour les différents acteurs de la filière, en assurant un raisonnement des volumes de l'amont à l'aval en lien avec une amélioration de l'équilibre matière (cf. volet droit de la concurrence).
- Parallèlement, il est proposé de mettre en place des indicateurs nationaux permettant de suivre l'application des contrats dans la durée.
- Durée et modalité des contrats.
- Equilibre carcasse.

Au regard des différents engagements présentés dans la partie segmentation du marché du plan de la filière porcine, les volumes de production qui pourraient entrer dans une logique de contractualisation à échéance de 5 ans pourraient se situer autour de 30 %.

5 – Lancement d’une étude sur la formation du prix du porc aux différents stades de la filière

Les professionnels de la filière proposent le lancement d'une étude économique visant à mieux appréhender les mécanismes de détermination des prix aux différents stades de la filière porcine française.

La réflexion portera également sur l'expérimentation de nouveaux outils entrant dans le thème de la contractualisation (SWAP, garantie sur les cours extrêmes, etc.).

Le prix de base aujourd'hui défini au Marché du Porc de Plérin permet aux opérateurs de disposer d'un outil SPOT pour la formation du prix en liaison directe avec le marché européen et mondial.

Une cotation de référence est donc nécessaire pour rester collé aux réalités du marché : cela n'est pas exclusif.

Il est toujours possible d'améliorer ce mécanisme de mise en marché. Chaque pays a ses traditions, elles ont toutes des avantages et des inconvénients.

En tout état de cause, il est nécessaire de réaffirmer la nécessité de disposer d'un prix public.

G – Concertation avec les autres filières de l’agro-alimentaire et les associations représentant la société civile

1 – Assurer une concertation avec les associations représentant la société civile

Comme évoqué en préambule du plan, les professionnels de la filière porcine française sont favorables à formaliser une concertation avec les associations représentant la société civile afin de mieux tenir compte des attentes sociétales mais aussi exprimer les éventuelles contraintes par rapport aux évolutions demandées.

Pour formaliser cette concertation, INAPORC va créer un comité de liaison auquel seront invitées des associations représentatives sur les questions de consommation, d’environnement et de bien-être animal ainsi que des associations caritatives.

2 – Mener des actions communes avec d’autres filières

Sur un bon nombre de dossiers, INAPORC travaille déjà en étroite collaboration avec d’autres interprofessions afin de générer des synergies et des économies d’échelles.

INAPORC et INTERBEV ont convenu de confronter leurs plans de filière respectifs afin d’étudier les sujets sur lesquels il est possible de structurer un travail commun.

Côté INAPORC, dans le cadre du plan de la filière porcine, les professionnels souhaitent assurer une concertation et renforcer un travail horizontal sur les sujets suivants :

- Concertation avec les autres filières viandes sur la redéfinition de la segmentation du marché – recherche de cohérence,
- Concertation sur la stratégie d’étiquetage de l’origine sur les produits,
- Concertation sur la lutte contre le gaspillage alimentaire – actions communes à envisager,
- Concertation sur le renforcement de la recherche et développement, notamment sur la bientraitance animale et les thèmes nutrition-santé,
- Travail en commun sur le développement d’indicateurs économiques (panels consommateurs, méthodologie de suivi du maillon restauration collective, tableau de bord sur les échanges internationaux, etc.),
- Complémentarité des stratégies à l’export avec conduite d’actions en commun,
- Concertation avec les autres filières viande sur la possibilité d’action de communication commune.

CONCLUSION

Le plan de la filière porcine a été validé à l'unanimité par l'ensemble des organisations professionnelles membres de l'interprofession nationale INAPORC et la FICT qui regroupe tous les maillons de la filière porcine française des fabricants d'aliments, des éleveurs, des coopératives, des abatteurs découpeurs, des transformateurs, des distributeurs (GMS, Artisans) aux restaurateurs de la restauration collective.

Il convient de préciser que ce plan a donné lieu à de nombreux débats en interne dans un temps limité et qu'il correspond à une volonté réelle de faire évoluer différents sujets. Il s'agit bien d'un point de départ avec la mise en avant d'un certain nombre d'orientations et non d'un aboutissement. Les travaux et objectifs présentés dans le plan commenceront dès le début de l'année 2018.

Chaque thématique retenue dans le plan de filière (montée en gamme, organisation des marchés, etc.) donnera lieu à l'élaboration d'indicateurs de suivi de la réalisation des actions. Ces indicateurs seront essentiels pour s'assurer que les orientations retenues correspondent à des évolutions possibles.

Un échange avec les autres interprofessions sera engagé afin de mesurer les travaux qui pourront être conduits de façon horizontale entre plusieurs filières

Parallèlement, il est proposé que les réponses proposées par les professionnels aux différentes attentes sociétales fassent l'objet d'une large concertation entre les interprofessions viandes et des organisations représentatives de la société civile. Cette démarche sera initiée dès le début de l'année 2018.

Enfin, il est fondamental que toutes les évolutions proposées puissent trouver un positionnement réel face à la demande du marché (que ce soit sur le plan national ou international) de manière à ce que les efforts qui seront consentis par tous puissent être pris en compte économiquement.

Des bilans intermédiaires avant l'échéance de 5 ans seront régulièrement réalisés afin de confirmer ou modifier les orientations retenues.

L'ensemble des signataires de ce document ont affirmé leur volonté de répondre à tous les marchés. La filière porcine à travers ce plan réaffirme sa volonté de s'inscrire à la fois dans les nouveaux défis de la société mais aussi à maintenir voire à conforter, sa place sur le marché mondial avec pour objectif essentiel nourrir les hommes d'ici et d'ailleurs. Des hommes qui n'ont pas tous les mêmes moyens mais qui ont tous le droit d'accéder à une alimentation en quantité et en qualité.

La souveraineté alimentaire reste le vrai enjeu pour l'agro-alimentaire français en général et la filière porcine en particulier avec bien sûr, la nécessité de ne pas s'enfermer dans des débats inutiles qui ne viseraient qu'à opposer les systèmes d'élevage entre eux. Il faut savoir répondre à tous les marchés. ■

Engagement des Organisations professionnelles du secteur porcin

COOP DE FRANCE NUTRITION ANIMALE	Jean-Luc CADE
SNIA, "SYNDICAT NATIONAL DES INDUSTRIELS DE LA NUTRITION ANIMALE"	François CHOLAT
COOP DE FRANCE Filière Porcine	Gérard VIEL
FNP, "FEDERATION NATIONALE PORCINE"	Paul AUFFRAY
CRP Bretagne	Philippe BIZIEN
COORDINATION RURALE	Bernard LANNES
CRP Pays de Loire	Gérard BOURCIER
ARIP Normandie	Xavier TRINCOT
CRP régions à faible densité porcine	Jean-François RENAUD
FNEAP, "FEDERATION NATIONALE DES EXPLOITANTS D'ABATTOIRS PRESTATAIRES DE SERVICES"	Eric BARNAY
FEDEV, "LES METIERS DE LA VIANDE"	Gilles GAUTHIER
CULTURE VIANDE, "LES ENTREPRISES FRANCAISES DES VIANDES"	Jean-Paul BIGARD
FICT, "FEDERATION FRANCAISE DES INDUSTRIELS CHARCUTIERS, TRAITEURS, TRANSFORMATEURS DE VIANDES"	Bernard VALLAT
RESTAUCO, "ASSOCIATION DE LA RESTAURATION COLLECTIVE EN GESTION DIRECTE"	Eric LEPECHEUR
CFBCT, "CONFEDERATION FRANCAISE DE LA BOUCHERIE, BOUCHERIE-CHARCUTERIE, TRAITEURS"	Jean François GUIHARD
CNCT, "CONFEDERATION NATIONALE DES CHARCUTIERS TRAITEURS ET TRAITEURS DE FRANCE"	Joël MAUVIGNEY
FCD, "FEDERATION DES ENTREPRISES DU COMMERCE ET DE LA DISTRIBUTION"	Jacques CREYSSEL
INAPORC	Guillaume ROUE

